

M. WALSH: A la page 2 des *Comptes publics du Canada, 1936*, il y a un poste de \$655,527,455.83, dont le ministre se propose de reporter \$372,539,149.07 au fonds du revenu consolidé.

L'hon. M. DUNNING: L'annexe B comprend tous les débits et crédits envisagés dans le présent bill. Voilà ce que je voulais dire, et le débit à inscrire au fonds du revenu consolidé s'élève à \$365,823,120.38. Il n'y a pas d'autre ajustement, sauf ce poste qui figure à la page suivante:

Crédit. Comptes des chemins de fer (anciens), \$25,607,393.53.

Débit. Fonds du revenu consolidé du Canada, \$25,607,393.53.

Dans la récapitulation qui suit, les crédits et les débits sont indiqués, et le poste final de cette récapitulation représente un débit de \$392,206,534.16 au compte du revenu consolidé du Canada, c'est-à-dire la somme que le ministre des Finances devra déduire de l'actif improductif à titre de partie de la dette.

L'hon. M. CAHAN: Nous étions en train d'examiner le bilan des chemins de fer Nationaux du Canada. La discussion portait là-dessus. Ce bilan se trouve à la page 14A du bill révisé, qui démontre que l'on élimine complètement des placements présentement indiqués la somme de \$262,770,972.03. Mais d'autre part on élimine du passif de la compagnie la somme de \$1,843,754,391.48, dont on doit soustraire, j'imagine, les \$262,770,972.03. Nous trahissions du propre bilan consolidé de la compagnie, qui donne une idée exacte de sa situation. Nous ne discutons pas le compte du revenu consolidé qui indique la situation du trésor fédéral, car dans l'état financier ordinaire, soit qu'on y ajoute le passif concernant les titres garantis dont l'intérêt ne s'est pas accumulé, soit qu'on l'indique comme garantie. . .

L'hon. M. DUNNING: Comme passif éventuel.

L'hon. M. CAHAN: Ou, comme passif éventuel, les comptes publics du Canada diront quel en sera l'effet ultime.

L'hon. M. DUNNING: Nous discutons de choses différentes. Je m'intéresse naturellement à la question du point de vue du trésor public, et sous ce rapport l'annulation s'établit précisément au chiffre que j'ai indiqué. Elle représente le report direct de cette somme du compte de l'actif improductif au débit du compte du revenu consolidé.

Le très hon. M. BENNETT: Je désirerais poser au ministre la question que voici. A la page 27 du rapport annuel des chemins de

fer Nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1935, on remarque les rubriques suivantes:

Dette fondée—Principal et intérêt.....	
Nom des valeurs.....	
Compagnies.....	
Date d'émission.....	
Date d'échéance.....	
Montant en cours au 31 décembre 1935.....	
Intérêts accumulés, 1935.....	
Total des émissions garanties par l'Etat.	

Puis diverses garanties sont ensuite indiquées:

Garanties par la province du Nouveau-Brunswick.	
Garanties par la province d'Ontario.	
Garanties par la province du Manitoba.	
Garanties par la province de Saskatchewan.	
Garanties par la province d'Alberta.	
Garanties par la Province de Colombie-Britannique.	
Total des émissions garanties par les Provinces.	
A reporter.	

Puis vient la même rubrique—dette fondée—principal et intérêts (suite). Sous le nom des valeurs on trouve, dans la rubrique "Emissions Equipment Trust", les séries U.S. R.A., E.F.H.J., etc. et le total de ces émissions est indiqué. "Autres émissions" sont ensuite mentionnées—4 p. cent Canada Atlantic; Wellington, Gray and Bruce; obligations privilégiées de 3ème catégorie du Northern Railway, etc. Au-dessous figure le total de ces autres émissions. Puis on lit:

Total des dettes détenues par le public (y compris \$11,792,798.65 de valeurs au pair gardées aux fonds et comptes spéciaux) conforme au bilan, \$1,154,779,000.78.

Les intérêts payables pour l'année à l'étude se chiffrent à \$53,468,792.22.

La question que je veux poser au ministre est la suivante: ces chiffres figureront-ils dorénavant dans le bilan?

L'hon. M. HOWE: Oui.

Le très hon. M. BENNETT: C'est ce que je voulais savoir. Je passe maintenant à la page 29, "Prêts du Dominion du Canada"—et mon honorable ami de Moose-Jaw y trouvera les renseignements qu'il veut avoir s'il se donne la peine d'y jeter un coup d'œil. Les prêts consentis au Nord-Canadien, au Grand-Tronc, au Grand-Tronc Pacifique, l'achat de matériel, le chemin de fer National du Canada y figurent en détail et le total s'établit à \$679,873,935.08. Vient ensuite une rubrique:

Prêts temporaires obtenus du Dominion pour amortissement de la dette fondée, à rembourser—Intérêt payé par le réseau.

Le total est de \$74,726,975. Cela figurera-t-il aussi dans le bilan?

L'hon. M. HOWE: En partie seulement.